

Développer les relations banques PME-PMI

Sylviane Le Carré
Directeur division banque
Sage



Au-delà d'un certain flux d'écritures, les télétransmissions bancaires sont incontournables. Elles procurent rapidité, économie, sécurité. Quelles orientations choisir à l'aube du marché européen ?

Les moyens de paiement subissent aujourd'hui un effet de dématérialisation, et la grande majorité des remises et des ordres se transmet désormais de micro-ordinateur à micro-ordinateur. Pour faciliter ces échanges d'informations, le système bancaire français a mis en place des protocoles d'interbancaire, définis par le Comité français d'organisation et de normalisation bancaires (CFONB), qui permettent à un client de communiquer avec toutes ses banques dans les deux sens. Ces protocoles de communication, Etebac, sont secondés par des normes régissant la structure des fichiers et permettant la compréhension immédiate des données transmises.

Les télétransmissions sont déjà largement utilisées par les grandes entreprises qui transmettent quotidiennement un nombre important de remises et d'ordres. Sous l'impulsion des banques, qui prescrivent ou distribuent des logiciels de télétransmission bancaire, et compte tenu de l'évolution du marché des logiciels de gestion, ce mode de communication a tendance à se démocratiser. Car, contrairement à ce qu'on pourrait penser, ce ne sont pas les PME-PMI qui ont le plus de difficultés à mettre en place des communications bancaires informatisées : toute entreprise doit en effet étudier comment intégrer l'informatisation de ses relations bancaires dans son environnement global de

gestion. La structure des PME-PMI, plus souple, simplifie souvent ce travail préliminaire. Mais, dans les deux cas, cette étape se révèle essentielle pour le bon fonctionnement du système d'information de l'entreprise.

Priorité au logiciel de gestion

L'entreprise peut réaliser deux types d'échanges avec ses banques : un sens banque-entreprise (pour récupérer un certain nombre d'informations, notamment les relevés de comptes mis à disposition par les banques) et un sens entreprise-banque (envoi d'ordres de paiement).

Les ordres de paiement sont le résultat d'opérations d'encaissement ou de décaissement liées à des échéances constatées dans les outils de gestion (comptabilité, gestion commerciale, paie). Les relevés de compte sont le reflet des opérations de débit et de crédit effectuées sur le compte du client de la banque. Ils correspondent aux différentes opérations initiées par ce dernier et, par conséquent, par les outils comptables (recouvrement de créances clients, salaires, virements fournisseurs francs et étrangers...).

Toutes les informations échangées avec les banques vont provenir ou approvisionner d'autres logiciels ; elles sont de ce fait étroitement liées à

Un échange d'informations

Trois services sont sources d'informations pour la banque :

- le service comptable qui communique à la banque les ordres de prélèvements et de virements fournisseurs ;
- le service du personnel qui émet les virements de salaire ;
- le service financier qui transmet les ordres de

placement et de financement.

La banque, de son côté, prend en compte les informations et les ordres, et envoie les relevés de compte qui serviront :

- à la comptabilité pour tout ce qui concerne les écritures de règlement ;
- au service commercial pour la gestion des relances ;

- au service administratif et financier pour connaître quotidiennement les soldes bancaires en valeur ou en capitaux et permettre de comparer le prévisionnel et le réalisé, de contrôler les conditions bancaires, de prendre les bonnes décisions de trésorerie.

la gestion de l'entreprise et à son système comptable. Les liaisons bancaires doivent ainsi être pensées comme partie intégrante de son système d'information.

Compte tenu des obligations légales, le choix du logiciel de gestion est la priorité du chef d'entreprise. La solution de communication bancaire sera donc choisie en fonction du logiciel comptable afin d'être rapidement opérationnelle : les entreprises recherchent ainsi des solutions ouvertes, permettant de communiquer avec les autres logiciels. Le premier objectif de cette ouverture est la saisie unique des informations.

Rigueur dans l'organisation et le contrôle

Plus l'information circule et concerne un plus grand nombre de services, plus il sera nécessaire de contrôler les accès à ces informations, ainsi que le bon déroulement des communications. C'est pourquoi certains contrôles de sécurité doivent être mis en place lors de l'informatisation. Ils découlent le plus souvent d'un état de fait déjà existant, mais qui doit être officialisé pour la mise en place de télétransmissions. L'entreprise doit canaliser les flux et organiser le système de sécurité aussi bien en interne qu'en externe pour garantir l'intégrité des données échangées.

En interne, la mise en place d'un tel système d'échange d'informations demande un effort de rigueur et de contrôle d'autant plus grand que les échanges concernent des mouvements financiers à destination des tiers :

- qui est habilité à recevoir et traiter les informations ?

- qui a la responsabilité de la saisie, de la signature et de la transmission des ordres ?
- comment certifier que les données bancaires ne sont pas traitées deux fois ?
- comment limiter les erreurs de saisie ?

Toutes ces questions de contrôle et d'habilitation sont traitées, dans un premier temps, dans le logiciel de communication et de moyens de paiement, dès la saisie :

- gestion des mots de passe et des habilitations ;
- contrôles sur les relevés pour éviter les intégrations en doublon ;
- contrôles de cohérence au niveau des soldes ;
- automatisation des principales tâches pour éviter les erreurs de saisie qui pourraient empêcher la transmission des ordres.

Un protocole sécurisé, Etebac 5, a été créé pour renforcer les contrôles par l'utilisation d'un ou plusieurs codes et d'une ou plusieurs signatures électroniques qui ne sont détenues que par les personnes habilitées. La transmission des fichiers ne peut s'effectuer sans leur accord préalable.

Pourtant, Etebac 5 est encore aujourd'hui l'apanage des grandes entreprises : d'abord, parce qu'il est relativement récent ; ensuite, parce que les entreprises le croient très lourd à mettre en place et réservé à la gestion de transfert de montants importants. Or, qu'il s'agisse d'une multinationale ou d'une PME, certaines informations nécessitent une sécurité renforcée ; les virements de salaire, par exemple, sont des données confidentielles exigeant un contrôle rigoureux des montants et une fiabilité des télétransmissions que seul Etebac 5 peut apporter.

Certes, sa mise en place implique une réflexion préalable sur le circuit de validation et sur les niveaux d'habilitation dans l'entreprise, mais les PME-PMI commencent à s'y intéresser, notamment sous l'impulsion des banques. Celles-ci jouent en effet un rôle important dans le développement d'Etebac 5, en le préconisant dans de nombreux cas à leurs clients PME ou grands groupes, car la sécurité ne doit pas être uniquement gérée par le banquier. La responsabilité en incombe à chacun des intervenants dans le processus de communication.

Etebac 5, un protocole français pour l'euro ?

Ce constat suppose donc également la mise en place de sécurités externes, au niveau du transfert des données et du respect de leur confidentialité et, à la réception, sur leur validité et leur authenticité.

La mise en place des protocoles de communication Etebac a permis de réaliser des contrôles sur l'émetteur de l'appel et sur le contenu du fichier envoyé : la carte d'appel permet de vérifier sa provenance et de déterminer si l'opération demandée est autorisée. Une confirmation par télécopie est exigée pour toute opération et doit impérativement reprendre le nom de l'entreprise émettrice, le numéro du ou des comptes concernés, le montant global de l'opération effectuée... et tous les éléments s'y rapportant.

Généralement, le logiciel de moyens de paiement édite automatiquement le courrier de confirmation suite à la transmission du fichier. Cette lettre permet à la banque de contrôler l'exactitude des données télétransmises ➤



Un outil de travail
indispensable au
banquier, au notaire,
à l'avocat et au
chef d'entreprise.

608 pages, 420 francs
TVA 5,50 % et frais de port inclus.

BANQUE
Éditeur

Banque Éditeur
Mauricette Delbos
☎ 01 48 00 54 08

Bon de commande p. 48-49

Des incidences financières

Outre les incidences sur l'organisation de l'entreprise, les apports de l'informatisation des relations banque-entreprise se retrouvent sur le plan financier. Cette information va permettre de réduire ses coûts financiers grâce à une information plus rapide sur sa situation bancaire et une réduction des frais occasionnés par les opérations de remises et d'ordres. En effet, les solutions de communication bancaire, moyens de paiement et

gestion de trésorerie vont aider l'entreprise à :

- générer des gains de productivité dans les tâches administratives et comptables avec les produits de remises d'ordres et le rapprochement bancaire ; un rapprochement bancaire automatisé permet de gagner une journée de travail d'un comptable par mois, ne serait-ce que pour une entreprise qui réalise 10 millions de francs de chiffre d'affaires ;

- réaliser des économies immédiates sur les frais bancaires avec les produits de remises d'ordres : économies en termes de commissions d'encaissement perçues par la banque sur les effets et remises, de support utilisé pour les ordres de paiement (papier électronique ou télétransmis) et de frais d'expédition. En plus de l'économie financière, le gestionnaire gagne également en temps de traitement des opérations ;

- disposer d'une information complète en temps réel sur les chiffres clés de l'entreprise, chiffres qui lui apporteront des éléments de négociations avec ses fournisseurs, banquiers ou clients ;

- prendre des décisions pour diminuer ses frais financiers en optimisant ses placements et financements.

et ne peut être signée que par la personne juridiquement responsable pour l'entreprise. Sans confirmation écrite, l'ordre passé n'est pas pris en compte.

Sous Etebac 5, la procédure a été allégée, en supprimant la confirmation papier, et les contrôles renforcés. Ils s'appuient sur un système d'authentification et de cryptage des données qui identifient avec certitude les protagonistes de la communication et assurent que les données ne peuvent être déchiffrées par un tiers.

Ainsi, Rhône Poulenc Chimie a choisi Etebac 5 pour le transfert de ses virements bancaires et de trésorerie. Avec au minimum une connexion par jour, quatre ou cinq en période de paiements fournisseurs, et des flux importants autant en montant qu'en quantité, la sécurisation du transfert des fichiers se devait d'être optimale, et les télétransmissions faciles et rapides à effectuer.

Pourquoi, dans ce cas, plus de 70 % des entreprises pratiquant les télétransmissions bancaires utilisent encore Etebac 3 ? Outre le problème de l'organisation interne, facile à résoudre si l'entreprise est déjà bien structurée, on peut y voir deux raisons principales :

- le manque de coordination des banques au niveau de la procédure administrative qui rend longue et fastidieuse la mise en place de communications bancaires sous Etebac 5, lourdeur administrative en complète contradiction avec le logiciel de communication bancaire sous ce protocole, qui permet une gestion quotidienne très simple ;

- Etebac 5 n'est utilisable aujourd'hui que sur le territoire natio-

nal. Avec l'ouverture européenne des marchés financiers, on est en droit de se demander ce qui va advenir et si les autres pays vont accepter de le mettre en place. La question est aujourd'hui entre les mains des spécialistes et des banquiers qui travaillent à son développement européen.

Une sécurité maximale pour de bonnes transmissions

La sécurité doit parallèlement être contrôlée durant le transfert des fichiers, pour éviter au maximum les incidents de transmissions. Envoyer un fichier de 10 000 enregistrements en mode asynchrone (PAD) prend non seulement du temps au gestionnaire, mais engendre un risque de rupture durant le transfert. Le choix du réseau de communication sera donc, lui aussi, capital dans le bon fonctionnement des télétransmissions.

Aujourd'hui, avec l'accroissement du nombre de connexions simultanées et des volumes d'informations transférés, le réseau téléphonique traditionnel (RTC) arrive à saturation. Le coût élevé du matériel synchrone, la lenteur des connexions et le manque de sécurité dans les transmissions en ont fait un réseau obsolète, de moins en moins utilisé par les entreprises, y compris les TPE.

La tendance actuelle va vers des réseaux plus rapides, tels Transpac ou Numéris (RNIS). France Télécom a exposé sa stratégie dès 1996 en baissant le coût de l'abonnement à Numéris. L'objectif aujourd'hui est clairement affiché : le démocratiser et en faire le standard des réseaux téléphoniques.

Pour les transferts de fichiers, un nombre croissant de PME-PMI sont séduites par Numéris pour sa vitesse de transmission (jusqu'à 64 Kbits par ligne contre un maximum de 33,6 Kbits sur les autres réseaux, ce qui permet de baisser considérablement les coûts de communications et les temps de traitements) ; ses lignes « dédiées » offrent par ailleurs une plus grande fiabilité dans le transfert des données.

Numéris est donc recommandé non seulement dans le traitement de volumes importants de données et dans l'utilisation fréquente des télétransmissions, mais aussi pour renforcer la sécurité des fichiers transmis, notamment en complément d'Etebac 5.

La mise en place de relations bancaires informatisées a une incidence importante sur les entreprises, dans leur organisation interne comme sur le plan financier. Avec le passage à l'euro, elles devront obligatoirement réaliser un audit complet de leur mode de fonctionnement pour savoir quand et comment effectuer le changement de devise, quels sont les logiciels qui pourront évoluer et ceux qui deviendront obsolètes, quels seront les services concernés par ces mutations, quelles sont les actions à mettre en œuvre en interne pour migrer vite et bien...

Autant de questions qu'elles vont se poser avant d'investir et qui leur permettront de remettre à plat l'ensemble de leur système d'information. C'est une bonne occasion pour chacune de prendre le temps de remettre en cause son équipement en matière de télétransmissions, afin d'optimiser sa gestion financière et d'être pleinement opérationnelle à l'ouverture du marché européen. ■